



Programme de formation et de pratique professionnelle

# Auxiliaire de l'enfance

# AUXILIAIRE DE L'ENFANCE

- Formation théorique et pratique
- 5 jours par semaine pendant 12 mois
- 25 heures par semaine
- Démarrage de session : août
- Cours de français liés au métier
- Cours d'informatique de base
- Préparation et soutien à la recherche d'emploi ou d'une place d'apprentissage
- Stage d'un mois dans une structure externe d'accueil de jour pour enfants



## PRÉREQUIS

---

Entretien avec un conseiller en orientation

---

Être âgé·e de 20 ans au minimum

---

Casier judiciaire vierge

---

Niveau de français B1 à l'oral et A2 à l'écrit

---

Stage préalable d'une semaine dans une des halte-garderies de l'EVAM

---

Aisance dans la communication

---

Ouverture d'esprit, autonomie et discrétion

---

Disponibilité pour horaires irréguliers en semaine

---



## THÈMES & FORMATION

---

Sécurité, soins et santé

---

Le développement de l'enfant

---

Animation et encadrement d'un groupe d'enfants

---

La posture professionnelle et le travail en équipe

---

Contexte et outils professionnels

---



## VALIDATION

---

Évaluation théorique et pratique après chaque module

---

Évaluation du stage en structure externe

---

Élaboration d'un projet professionnel

---

Attestation finale

---



## INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU DE FORMATION : ROUTE DE CHAVANNES 33, 1007 LAUSANNE  
CHEMIN DU CHARMEUR 8, 1023 CRISSIER

INDEMNITÉ : 300.- PAR MOIS

TRANSPORTS : ABONNEMENT DE TRANSPORT  
PAYÉ PAR L'EVAM

Bene\_V002\_09.23

## INFORMATIONS ET INSCRIPTION

ORIENTATION@EVAM.CH  
079 799 16 25  
021 388 87 27

WWW.EVAM.CH

## PERMANENCE ORIENTATION

ROUTE DE CHAVANNES 33, 1007 LAUSANNE  
SANS RENDEZ-VOUS

HORAIRES: LUNDI 13H30 – 16H30  
JEUDI 8H30 – 12H15